

## Le programme de recherche CREOLES.

Cartographie et Recherche des Expressions Orales et Linguistiques Émergentes dans les Créoles de la Caraïbe du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> Siècle

**Table ronde : Quand l'écrit fait défaut au patrimoine des langues de France**

Le Patrimoine écrit des langues régionales : signaler, numériser, transmettre.

BNF-DGLFLF (ministère de la Culture).

Olivier-Serge Candau, Université des Antilles, 4 juin 2025

# De quoi s'agit-il ?

1. Recenser de manière systématique les discours produits EN créole, ainsi que ceux portant SUR le créole, du 17<sup>e</sup> siècle au 19<sup>e</sup> siècle.
2. Mettre à l'épreuve les hypothèses existantes concernant le développement des CBF dans la Caraïbe.
3. Proposer une méthodologie innovante intégrant à la fois la dimension structurelle (discours produits EN créole) et idéologique (discours produits SUR le créole) des CBF et de leur évolution.
4. Réaliser un atlas en ligne des CBF de la Caraïbe.

# Pourquoi ce sujet ?

Dans le contexte francophone, les créoles peuvent être définis - de manière très générale - comme un ensemble de langues nées à l'époque coloniale, dans le contexte de l'économie de plantation, de l'interaction entre des populations africaines réduites en esclavage et des colonisateurs.

## **Hypothèse communément admise sur le développement des CBF – M.-C. Hazaël Massieux**

### **Avant 1750 : Proto-créole**

- Autonomie par rapport au français.
- Grande variabilité sous la forme d'un continuum englobant l'ensemble des Caraïbes colonisées par les Français.
- Grande variation sans rattachement à une zone géographique précise.

### **À partir de 1850 : Émergence du créole**

- Réduction de la variation.
- Stabilisation distributionnelle.
- Développement des structures caractéristiques des variétés actuelles.

### **versus**

### **Hypothèse de travail**

- Importance des zones d'observation en dehors de Saint-Domingue.
- Il y a bien un processus de singularisation, qui n'est pas un processus de réduction de la variation mais de diversification.

# Constitution du corpus

1. **L'intégralité du corpus existant** (environ 100 textes) d'Hazaël-Massieux (2008).
2. Des textes anciens de la Caraïbe disponibles en ligne grâce à la bibliothèque numérique **Manioc** (Université des Antilles).
3. Des documentations sur le créole dans un contexte hispanophone **cubain**, les chansons populaires et la littérature folklorique de la **République dominicaine** du 19<sup>e</sup> siècle ainsi que le créole de la tumba francesa au 19<sup>e</sup> siècle.
4. **Des textes rédigés par des auteurs non francophones** ou dans d'autres langues, qui traitent des créoles à base française, Thomas Russell (1868) par exemple.
5. Les matériaux des archives **Hugo Schuchardt** de l'Université de Graz, en Autriche.
6. Des « **counter-data** » ou « données alternatives », qui reflètent la voix des esclaves (ex : actes de procès).

# Appel à candidature

Le stagiaire, titulaire d'un master « Stratégies informationnelles et documents numériques » ou équivalent, chargé de la recherche documentaire et du projet de numérisation, réalisera les tâches suivantes aux côtés de Manioc :

1. Rechercher des sources SUR et EN créole.
2. Se rendre à plusieurs reprises aux archives en Martinique et en Guadeloupe pour collecter les sources.
3. Assurer le train de numérisation.

**Janvier 2026-Décembre 2026**